

ACTIVITÉ 24 : TOUTES ET TOUS ÉGAUX

OBJECTIFS

- ✓ Prendre conscience des inégalités homme-femme qui existent encore.
- ✓ Prendre conscience que nous sommes tous différents mais que nous sommes tous égaux ; que nous devons tous avoir les mêmes chances de réussite (article 2 de la Convention relative aux Droits de l'enfant : non-discrimination).
- ✓ Réfléchir à des solutions pour une égalité homme-femme.

DANS CETTE ACTIVITÉ...

Par le biais d'une expérience, les élèves commencent par vivre une situation d'inégalité entre les filles et les garçons. Par la suite, ils vont prendre connaissance de l'article 2 de la Convention internationale des Droits de l'enfant, article relatif au droit à la non-discrimination et en discuter. Pour finir, à partir de leurs expériences et de leurs discussions, les élèves cherchent des solutions pour tendre vers une égalité homme-femme.

DANS LE PROGRAMME SCOLAIRE

CYCLE 2	SC	Domaine 3 : Faire part de ses émotions dans des situations particulières.
	CM	Enseignement moral et civique : Accepter le point de vue des autres ; apprendre à s'informer.
CYCLE 3	SC	Domaine 3 : Exprimer des émotions ressenties ; dépasser des clichés et des stéréotypes.
	CM	Enseignement moral et civique : S'informer de manière rigoureuse.





MATÉRIEL : Planchettes de bois, petits autocollants.

PRÉPARATION : Éparpiller les planchettes de bois avant l'arrivée des élèves ; avoir lu l'article 2 de la Convention relative aux droits de l'enfant sur la non-discrimination des enfants, par exemple sur <https://www.unicef.ch/fr/lunicef/international/convention-relative-aux-droits-de-lenfant>.

SENSIBILISATION - 5 min., classe entière, image de sensibilisation

- Montrer l'image de sensibilisation aux élèves.
- Demander : que pensez-vous de cette information ? Le saviez-vous ? Pourquoi les filles sont-elles citées en particulier ?

MISE EN SITUATION

ÉTAPE 1 - 15 min., classe entière

Consigne : J'ai renversé toutes ces planchettes par inadvertance, j'aimerais, s'il vous plaît, que vous m'aidiez à les ramasser.

- Tous en même temps, les élèves se déplacent dans la classe pour ramasser les planchettes.
- Leur expliquer qu'ils vont recevoir une récompense pour leur travail et que, pour cela, ils doivent tendre les mains et fermer les yeux.
- Distribuer un autocollant à chaque fille et deux à chaque garçon. Quand tout le monde a reçu sa récompense, les élèves ouvrent les yeux.
- Demander : y a-t-il un problème ? Qu'en pensez-vous ? Est-ce normal que les garçons reçoivent plus d'autocollants que les filles alors qu'ils ont effectué le même travail ?
- Faire un parallèle avec le monde du travail : expliquer que dans certaines entreprises, pour un même travail, les femmes reçoivent un plus petit salaire que les hommes.
- Demander aux garçons et aux filles d'exprimer les émotions ressenties suite à cette expérience.
- Distribuer l'autocollant manquant aux filles.

ÉTAPE 2 - 15 min., classe entière

Consigne : Vous discutez des Droits de l'enfant.

- Demander aux élèves d'observer à nouveau l'image de sensibilisation.
- Demander : que pensez-vous du fait que, dans le monde, certaines filles ne puissent pas aller à l'école ? Quelles autres injustices concernant les filles connaissez-vous ?
- Demander : avez-vous déjà entendu parler des droits de l'enfant ?
- Expliquer rapidement de quoi il s'agit en donnant quelques exemples.
- Définir le droit à la non-discrimination et conclure sur le fait que c'est un droit signalé dans un texte signé par de nombreux pays.

MISE EN COMMUN - 10 min., classe en cercle

Discussion : Avez-vous apprécié cette activité ? Pourquoi ? Qu'avez-vous appris ? Selon vous, pourquoi proposer une activité comme celle-ci ? Avez-vous déjà été dans une situation où vous avez été traités différemment selon votre sexe à l'école, à la maison ou lors d'une activité sportive par exemple ? Comment pourrions-nous faire pour prévenir ce type de discrimination (par exemple, répartir les tâches de manière équitable, considérer autant les filles que les garçons, montrer son désaccord lors d'une situation d'inégalité, organiser des événements de sensibilisation dans son école, etc.) ? Si vous êtes confrontés à une situation d'inégalité fille-garçon, comment allez-vous réagir maintenant ?

Afficher au tableau l'image de la sensibilisation.

Exemples de droits de l'enfant : droit d'aller à l'école, droit de jouer et d'avoir du repos, droit d'avoir un nom et une nationalité, etc. Droit à la non-discrimination : Tous les droits s'appliquent à tout enfant sans exception ; ne pas faire de différence selon le sexe ; traiter les filles et les garçons de la même façon.

POUR LES MOINS AUTONOMES :

- Étape 2 : Simplifier le vocabulaire et donner des exemples concrets présents dans leur quotidien.

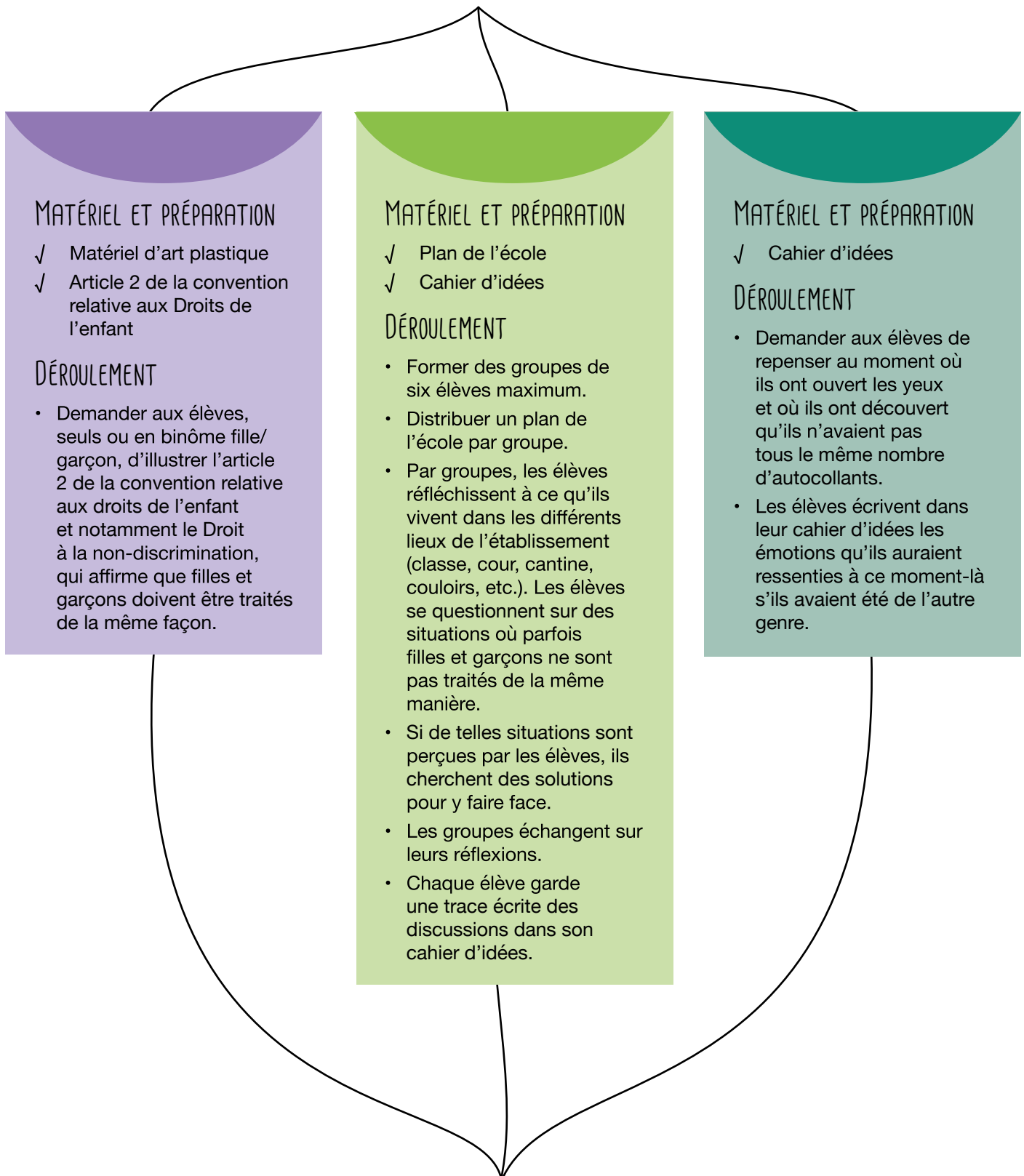
POUR LES PLUS AUTONOMES :

- Étape 2 : Donner un extrait de l'article 2 de la convention à lire, puis leur demander de le reformuler par écrit avec leurs propres mots dans leur cahier d'idées.





Rappelez-vous la séance précédente : il existe aujourd'hui dans le monde de nombreuses inégalités homme-femme et aucune d'elles n'est tolérable.
Présenter ces 3 prolongements à vos élèves et laisser chacun-e choisir celui qui lui convient le mieux.



Les élèves qui le souhaitent présentent leurs réalisations au reste de la classe.